

Compte-rendu de l'Atelier citoyens

23 mars 2023

Rappel de la démarche

Lauréate des dispositifs territoriaux "Petites Villes de Demain" et "Bourg centre Occitanie", Villefranche de Lauragais s'est engagée dans une démarche volontaire de redynamisation de son centre-ville en accord avec les besoins et attentes des citoyens et les enjeux de demain.

Organisation de l'événement

Le vendredi 23 mars 2023 de 18H à 20H30 un atelier participatif a été organisé au foyer rural de Villefranche de Lauragais, place Gambetta.

La tenue de l'évènement a été relayé par :

- Un article sur le site web de la commune
- Des affiches placées dans des lieux de passage
- Des flyers distribués aux commerçants du quartier et lors du stand du 17 mars 2023 au marché de plein vent.
- Un article de la Voix du Midi en date du 21 mars

24 citoyens ont participé à cet atelier. 4 étaient passés au stand du 17 mars 2023.

La salle est configurée en format atelier avec 4 îlots de tables permettant le travail en groupe.

Temps d'information

Animée par Christophe HARRISON d'ETHICS Group, cabinet accompagnant la mairie de Villefranche sur la concertation du projet, l'atelier participatif a démarré par un mot d'accueil de Guy DARNAUD, Adjoint à la Maire en charge de l'urbanisme, des grands travaux et de l'éclairage public.

Suite à cela, Sophie KREBS, Cheffe de projet Petites villes de demain, a présenté les enjeux de la revitalisation du cœur de ville de Villefranche. Elle a tout d'abord **exposé les démarches en cours** :

- **Petites villes de demain**, programme national piloté par l'agence nationale de la cohésion des territoires et coordonné en Haute-Garonne par le DDT 31. Ce programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des communes de moins de 20 000 habitants essentiels à leur territoire afin de les accompagner dans la concrétisation de leurs projets de revitalisation et de transition écologique.
- **Bourg-Centre**, démarche pilotée par la région Occitanie qui accompagne à la revitalisation des petites communes, bourgs ruraux ou péri-urbains, qui sont les pôles de services de leur bassin de vie, ce qui est le cas de Villefranche.

Après avoir présenté le calendrier de la démarche, Sophie KREBS a partagé les éléments saillants du diagnostic territorial qui a été réalisé pour chacune des thématiques suivantes : territoire, population, logement, commerces, équipements et services, mobilités, cadre de vie.

Christophe HARRISON a enfin présenté le cadre de la démarche de concertation citoyenne portant sur le projet de Revitalisation du cœur de ville : Imaginons ensemble le Villefranche de demain.

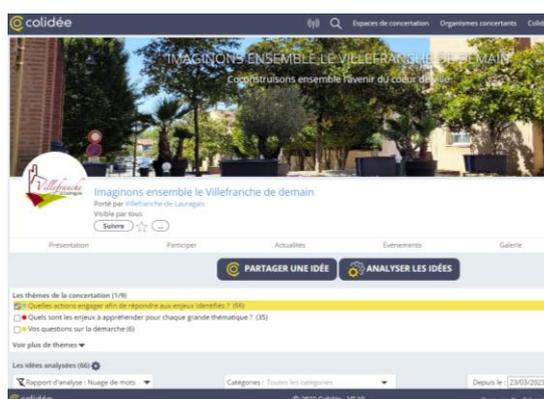
Vous pouvez retrouver le support de présentation sur [colidée - Imaginons ensemble le Villefranche de demain - Comprendre \(colidee.com\)](https://colidee.com)



Présentation du diagnostic territorial



Mots d'accueil de Mr Darnaud



Concertation en ligne

Un temps d'échanges avec la salle a permis aux participant-e-s de poser leur question sur le projet en cours et aux intervenants d'apporter les précisions nécessaires à la clarification ou l'approfondissement des éléments présentés.

Temps participatif (103 contributions)

Atelier 1 : Les enjeux de l'avenir du Cœur de ville (34 contributions)

Le premier temps collaboratif avait pour objectif de permettre aux participants d'échanger en groupe afin d'enrichir le diagnostic thématique de l'expertise d'usage et de la vision de chaque participant-e.

Quatre tables rondes était installées. Chaque table affichait la thématique ou le groupement de thématiques dont elle traitait, en lien avec la revitalisation du cœur de ville :

- Cadre de vie / Patrimoine / Logement

- Commerces
- Equipements / Services / Vie locale
- Mobilités

Chaque participant pouvait rejoindre la table thématique de son choix. Les tables « Commerces » et « Mobilités » ayant une affluence moins importante, ont été réunies un seul groupe.

Chaque groupe thématique devait répondre à la même question :

Quels sont les enjeux à appréhender pour chaque grande thématique ?

Un animateur ETHICS (deux pour la table mobilités/commerces) facilitait les échanges, distribuait la parole entre les citoyens et capitalisait les contributions exprimées sur la plateforme de concertation digitale Colidée.

Au total 34 contributions ont été exprimées lors de ce premier atelier. Ces contributions convergeaient principalement vers cinq enjeux clés : l'apaisement de la circulation routière, le développement des mobilités douces pour redonner la place aux habitants, la dynamisation de la vie locale, l'enrichissement de l'offre commerciale et la communication/sensibilisation autour des futures actions.



Nuage de mots « enjeux à appréhender »

Apaiser la circulation routière

L'insécurité provoquée par circulation routière est identifiée comme un frein majeur à la fréquentation du cœur de ville. Cela est particulièrement le cas, **rue de la République, axe principal** avec un « *Enjeu d'apaisement de la circulation du centre-ville : PL, vitesse, signalétique sur les piétons/enfants, ...* ».

Le flux de poids lourds est remonté comme facteur d'insécurité. Il y a dès lors un « **enjeu d'éviter le passage des poids lourds** » afin de « **sécuriser les passages piétons sur le centre** ».

Il existe par ailleurs un facteur de risque lié à la **vitesse des véhicules en général**. L'enjeu est donc de « **réguler la vitesse réglementaire sur le centre-ville** » pour sécuriser mais également pour dissuader.

En outre la qualité des trottoirs « **étroits et cabossés** » de la rue de la République, est un point noir pour l'**accessibilité et la sécurité des piétons** relevé par le groupe Commerces et Mobilités.

Développement des mobilités douces pour redonner la place aux habitants, piétons, cyclistes, enfants

L'apaisement de la circulation va de pair avec le développement des mobilités douces afin de mieux « **partager les voies entre véhicules, piétons, cyclistes...** ». Les deux répondent aux « **enjeu(x) de santé et d'environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre** ». C'est un **enjeu pour le projet cœur de ville** qui doit être combiné avec l'accessibilité des commerces. Si des mesures d'apaisement de la circulation peuvent faire craindre moins de passage chez certains commerçants, « *la solution serait de compenser avec les mobilités douces pour conserver l'attractivité du centre.* ». Plusieurs contributions voient une **relation vertueuse entre mobilités douces et commerces de proximité** car elles permettent de « **redonner la place aux habitants** ».

Enrichir l'offre commerciale du centre et développer son identité,

Le centre-ville de Villefranche accueille plusieurs commerces mais il convient d'**enrichir l'offre** afin de lui permettre de préserver, voire de développer, cette vocation commerciale. « *épiceries et offre alimentaire et chaussures* » ont été ciblés par les participants comme négoce manquants en cœur de ville et à même d'être complémentaires de l'offre existante.

Cette offre étoffée doit être **pensée en termes de spatialisation**. En effet, il est important de ne pas se concentrer uniquement sur l'axe de la rue de la République et de **mieux exploiter le potentiel du reste du cœur de ville** en développant « **des pôles dans le centre bourg** », et « **définir des secteurs commerciaux autour de la Rue de la République et pas seulement sur l'axe central** ».

Il existe par ailleurs un enjeu important autour de l'**identité de l'offre commerciale** du Cœur de ville. L'un des enjeux serait de **développer sa singularité** en se connectant à « **l'identité/proximité du Canal** » et de penser sa complémentarité avec l'offre commerciale de périphérie.

Cette singularité s'appuie sur le **dynamisme de certaines structures commerçantes** qu'il convient de soutenir.

Un enjeu d'animation de la vie locale

Hormis la MJC jugée « *très mal isolée, pas entretenue* » par certains, Villefranche est considérée comme étant bien pourvue en équipements et services selon les participants à l'atelier. Le nombre d'associations (43) est un atout. Cependant, la vie associative se déroule surtout au sein de chaque structure et il existe un manque « *de dynamique locale* ». La commune gagnerait à s'animer le weekend en développant « **activement l'activité culturelle de la ville** » en construisant une « **programmation d'animations qualitatives et évoluées pour adultes (conférences)** » et surtout en donnant « **aux enfants la place dont ils ont besoin en tant que habitants de demain** ». De manière générale, les participants jugent important de partager « **une vraie ambition sur la participation citoyenne** » pour l'avenir de la commune et le lien entre élus et citoyens.

Un enjeu de communication de sensibilisation pour soutenir les futures actions entreprises.

La communication et la sensibilisation constituent un enjeu transversal à l'ensemble des thématiques exprimées par les participants. Car si la redynamisation du cœur de ville passe par des projets d'aménagement, elle dépend aussi grandement de ses habitants et du changement de comportements ou de certaines habitudes. Il convient donc d'informer et de sensibiliser sur les actions qui seront retenues et sur le projet global :

- « Enjeu de sensibilisation et de communication pour montrer que Villefranche s'oriente vers une ville piétonne, dédiée à ses habitants »
- Sensibiliser sur la vitesse routière avec une signalétique indiquant la priorité aux piétons et à la sécurité des enfants. En améliorant également « la signalétique piéton, vélo, pistes cyclables, en particulier pour se rendre du centre au Canal ».
- Accompagner et informer les actions en faveur des mobilités douces. Et sensibiliser « au commerces de proximité pour faire évoluer les pratiques et comportements de consommation » et « au parcours piétons santé et lien avec le commerce de proximité ».
- De même, la communication est un levier pour mieux informés les citoyens des évènements et des animations associatives ou culturelles organisés.



Temps de co-construction en ateliers thématiques

Atelier 2 : Les actions à envisager (69 contributions)

Après avoir identifié les enjeux, les participants ont été invités à proposer des idées d'actions à engager afin d'y répondre et contribuer à la redynamisation du Cœur de ville de Villefranche. A l'aide d'une carte en format A1 et des post-it.

69 contributions ont été partagées lors de ce second temps participatif.



Nuage de mots « actions à engager »

Cadre de vie / Logement 12 contributions

Afin de « rendre le cœur de ville plus joli », il faut agir sur la **propreté** en commençant par le **nettoyage des trottoirs**. Une solution doit également être trouvée pour les excréments de pigeon qui jonchent le cœur de ville, notamment rue de la République. Enlever le sable place Gambetta pourrait avoir un effet bénéfique tout comme inciter au **retrait des « antennes râteaux » sur les toits**.

Investir dans un éclairage public en LED permettrait par ailleurs de concilier valorisation nocturne du cœur de ville avec sobriété énergétique.

« **Baliser des chemins, des sentiers** » apparaît essentiel pour profiter du cadre de vie et donner envie aux habitants de l'investir. Créer des passerelles dans les lotissements permettrait de décroquer les nombreuses impasses et favoriser les balades.

Enfin quand on évoque Villefranche et le **cadre de vie on pense au canal du Midi**. Dès lors, « **Sécuriser l'accès au Canal du midi Chemin des Voûtes** », permettrait d'améliorer le cadre de vie en facilitant l'accès des habitants à cet ouvrage. Y proposer des **locations de vélos le long du canal** et installer des **bancs et des tables du pique-nique** également.

En matière de logement, il est préconisé de construire « **des petits immeubles de 2 étages pour les jeunes ou les personnes âgées** ».

Lien social (vie associative, participation citoyenne) / Equipements et services 20 contributions

Pour entretenir le lien social entre les habitants, il convient de créer des **espaces et des événements permettant de rassembler largement**. Ainsi les « *espaces municipaux* » pourraient être exploités et « *valorisés* » afin d'accueillir des moments fédérateurs. Les participants ont notamment proposé des « *événements communs à plusieurs associations* » ainsi que des « *activités intergénérationnelles* » vecteur de lien social et de partage.

Pour dynamiser la vie locale, il est nécessaire de **rendre les associations et leurs activités plus visibles auprès de la population**, à travers plus de lien et plus de communication. En ce sens, des outils communs pourraient faciliter la communication et la remontée d'information des associations sur leurs activités. L'inclusion d'une rubrique « *agenda au magazine communal* » renforcerait leur visibilité.

Il est important d'« *amplifier la communication sur tous les canaux* » à travers **une communication 360° qui permet d'informer le plus grand nombre** selon les supports préférentiels de chacun. En plus du site internet de la Mairie, communiquer par voie de presse (Voix du Midi) élargit l'audience. Et l'installation d'un « *panneau d'information Place Gambetta* » est un moyen utile pour « *communiquer sur les événements* ». De même, « *se mettre sur Panneau Pocket pour communiquer* » valorise la commune et son cœur de ville auprès de publics s'informant via des outils digitaux.

Fort de plusieurs équipements, la ville gagnerait à **développer son offre culturelle**. Il importe pour cela de « *relancer l'animation culturelle autour du théâtre* », « *dynamiser la communication autour des diffusions du cinéma* » et « *sur les activités de la MJC* ». Certains proposent de « *développer l'offre de la bibliothèque* ». D'autres la création d'« *une médiathèque* ».

La **revitalisation du cœur de ville** doit s'enclencher **pour et avec la jeunesse**. Il est tout d'abord primordial de proposer des « *animations pour les jeunes de Villefranche en lien avec les associations* ». Il l'est tout autant de les impliquer dans la vie de la commune. Le conseil municipal des jeunes est un espace propice qu'il faut faire vivre avec une animation qui favorise la participation réelle : « *veiller à les rendre acteur et les écouter, ne pas imposer* ». Cette dynamique participative gagnerait à être mise en mouvement entre élus et citoyens avec des temps participatifs dédiés à des sujets complexes comme les mobilités.

Mobilités 18 contributions

Les participants imaginent un Villefranche qui reconnecte les habitants au cœur de ville à travers une **plus grande piétonisation de la ville**. Plusieurs idées d'actions ont été formulées en ce sens. La création de **véritables « parcours piétons autour de la rue de la République »** est largement plébiscité. Ils **permettraient de rejoindre les points d'intérêts** comme « *l'école, vers le Lycée, vers le Canal* » depuis cet axe central du cœur de ville. Une « **signalétique dédiée, des panneaux fléchés et un type de voirie** » au sol différencié, rend visible les parcours piétons et guident les habitants. Leur tracé doit faire l'objet d'une réflexion. Il est proposé de passer par les rues transverses plus agréables et moins encombrées par la circulation.

Toujours dans l'idée de faciliter la présence des habitants dans le cœur de ville, **certaines rues adjacentes à la rue de la République pourraient devenir entièrement piétonnes** comme la « *rue des fleuristes* ».

La **création d'une « zone piétonne ou partagée par intermittence pour l'agrandir progressivement, ou une zone semi-piéton »** a également été proposée afin de sensibiliser progressivement aux mobilités douces et favoriser la réappropriation du cœur de ville par les citoyens. Une zone partagée est une zone où les rues sont partagées entre automobilistes, cyclistes et piétons avec l'ordre de priorité suivant : piéton/cycliste/automobiliste. Le centre-ville pourrait **être piétonnisé pour « des événements/manifester en particulier »**.



Les prochains temps de la concertation

La concertation numérique reste en ligne jusqu'au 17 avril avec le Sondage et différentes thématiques de participation sur www.colidee.com/villefranche.

Suite à cela, les élus travailleront mi-avril sur la prise de décisions enrichie des contributions citoyennes et institutionnelles sur le projet. En parallèle, le bilan de la concertation sera publié fin avril sur le site internet du projet et une communication sur le projet de territoire sera réalisée avant l'été 2023.